

Ecole Primaire

01500 CHATEAU
GAILLARD**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**
du 20/03/2023académie
Lyon
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ain
éducation
nationale

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme VUILLAUME Julia			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directrice de l'école - Président : Mme PARIS Stéphanie	x		
Maire : M. BRUNET Joël		x	M. RICHER Jean-François
Conseiller municipal : Mme CHOLLET Colette	x		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Mme PONCIN Marie-Christine	x		
M. DILAS Florian	x		
Mme MICHON Céline	x		
M. SERFATY Maxime		x	
Mme BLANC Laurie	x		
Mme TAVERNA Christelle	x		
Mme PILLIE Christine	x		
Mme GUERIN Julie	x		
Mme GLAY COCHE Marion	x		
Mme CARREL Mélanie	x		
Mme LAKOMY Aurore	x		
M. FONCEL Bertrand	x		
M. FICHAUX Luc	x		
Un des maîtres du RASED :		x	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
M. KONG Stanley		x	
Mme DUJOUX Angélique	x		
Mme GAILLARD Gaëlle		x	
Mme LHERMET Aurélie	x		
Mme NANOUC Nacéra		x	
M. CHARBONNIER Josselin	x		
Mme FAVRE-PETITGENET Marie-Pierre	x		
M. OBADIA Nathaniel		x	
Mme GALLIOT Elodie		x	M. LOPEZ Christophe (excusé)
Mme GIBERT Anne-Laure		x	Mme L'HERBETTE Cécile (excusée)
M. DESQUINS Kevin	x		M. DAVID Fabien (excusé)
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :		x	
Médecin scolaire :		x	
Infirmier(e) scolaire :		x	
Assistante sociale :		x	
ATSEM		x	
Représentant périscolaire :		x	
D.D.E.N. : Mme GONGUET Christine	x		
D.D.E.N. : Mme BERTHIER Anne-Marie	x		
Invité :			
Autres adjoints présents : Mme VIEIRA, M. THIBAUD, Mme PICHENOT, Mme GAUDET	x		

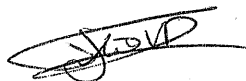
Procès-verbal établi le 24/03/2023

Le président, directeur de l'école
Nom : Stéphanie PARIS

Signature

La secrétaire, représentante des parents d'élèves
Nom : Marie-Pierre FAVRE

Signature



Conseil d'école Ecole Primaire Château Gaillard

Date : 20 mars 2023

Heure de début : 18h00

ORDRE du JOUR :

- 1- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2- Fonctionnement école année en cours
- 3- Projets et activités prévues année en cours
- 4- Perspectives 2023-2024
- 5- Travaux réalisés et demandes auprès de la mairie
- 6- Questions des parents d'élèves.

1/ Désignation d'un(e) secrétaire de séance : il a été décidé d'alterner une fois les parents et une fois les enseignants, c'est cette fois-ci le tour des parents d'élèves : Mme Marie-Pierre FAVRE est secrétaire de séance.

⇒ **point d'information : 2) Fonctionnement école année en cours**

*** Suivi des effectifs :**

Il y a eu du changement, 7 radiations pour 7 arrivées soit 299 élèves actuellement pour 11 classes. Des déménagements et des arrivées sont encore prévus d'ici à la fin de l'année scolaire.

Enseignant	Niveau	Effectifs	ATSEM
Mme PONCIN Marie-Christine	PS-MS	29 élèves : 13 PS et 16 MS	Mme Maryse ALCARAZ
M DILAS Florian (3j) Complétée par PARIS Stéphanie (1j)	PS-MS	28 élèves : 16 PS et 12 MS (arrivée mai +1PS)	Mme Sylvie JURY
Mme MICHON Céline	GS	28 élèves : 28 GS (départ avril -1GS)	Mme COULON Anabelle
Mme BLANC Laurie	GS-CP	24 élèves : 9 GS et 15 CP	
Mme TAVERNA Christelle (2j) Mme PILLIE Christine (2j)	CP	27 élèves (départ avril -1 CP)	
Mme GLAY COCHE Marion	CE1	27 élèves	
Mme CARREL Mélanie (3j) M DILAS Florian (1j)	CE1-CE2	24 élèves : 16 CE1 et 8 CE2	
Mme LAKOMY Aurore	CE2	28 élèves	
Mme GUERIN Julie (3j) M SERFATY Maxime (1j)	CM1	28 élèves	
M FICHAUX Luc	CM1-CM2	26 élèves : 14 CM1 et 12 CM2	
M FONCEL Bertrand	CM2	30 élèves	

*** Evaluation d'école**

Comme indiqué lors du premier conseil, nous sommes actuellement soumis à une évaluation d'école. Le conseil des maîtres a remis des dossiers fin janvier avec de nombreux éléments. Cela concerne tous les aspects de l'école et cela explique notamment le questionnaire qui a été passé à l'ensemble des parents d'élèves à la fin de l'année 2022. Nous sommes à présent dans la phase où les évaluateurs externes viennent à la rencontre de l'équipe enseignante, des délégués du conseil d'élèves, des délégués du conseil d'école et enfin des représentants de la Mairie. Ils nous feront part prochainement de leur retour sur notre école. Cette évaluation externe sera la base de notre réflexion pour notre prochain projet d'école.

*** Dispositif pHARe (Prévention HARcèlement à l'École)**

La directrice, en lien avec l'IEN, a signé la charte du dispositif pHARe, au début du mois de janvier.

Explicitation du dispositif pHARe, non au harcèlement : en signant la charte, l'école s'engage sur la mise en place d'actions pour 2 ans, s'engage à s'appuyer sur l'équipe de circonscription formée à la prise en charge des situations de harcèlement (le flyer explicatif sera annexé au compte-rendu du conseil d'école). L'école s'engagera sur des actions de prévention auprès des élèves (heures d'apprentissages, temps forts, ...) mais aussi auprès des parents, il sera préférable de prévoir un temps de concertation avec les parents élus et la directrice pour mettre en place des actions à destination des parents (conférences, ...) pour l'année 2023-2024.

* Exercices Confinement/ Intrusion

L'exercice annuel a été effectué. Il s'agissait du premier exercice ayant pour objectif le confinement. Il a été préparé en avance (surtout pour éviter d'effrayer les plus jeunes).

L'exercice est satisfaisant pour les objectifs de mise à l'abri et de silence. Par contre, il apparaît dans nos usages que seul le portail, fermé à clé, permet la non-intrusion des personnes étrangères à l'établissement. En effet, pendant la journée, les portes d'accès donnant sur l'extérieur des bâtiments restent ouvertes.

Un point qui semble difficile d'améliorer mais qui demande à être pris en compte.

* Santé scolaire :

Les visites des MS par les infirmières de PMI ont eu lieu et le bilan des orthoptistes ont été effectués auprès des PS.

* Absence des élèves

Le conseil des maîtres souhaite porter connaissance au conseil d'école d'un phénomène de plus en plus pratiqué : l'absence des enfants pendant le temps scolaire, volontaire, de certaines familles. Nous rappelons que l'école, dès 3 ans, implique une obligation d'assiduité scolaire, dès lors que les parents signent le règlement intérieur, ils en acceptent les conditions.

Dès qu'une absence exceptionnelle, hors vacances scolaires est envisagée, il faut faire une demande auprès de la directrice qui fera remplir un document académique spécifique et qui l'archivera.

Nous avons remarqué des absences, la semaine avant ou la semaine après les vacances scolaires, des week-ends prolongés...

Dans les textes officiels l'absence autorisée est aussi définie par « enfant qui suit ses représentants légaux », pour autant, il faut que les parents mesurent l'importance de la rupture pédagogique et le décalage que prennent leurs enfants en cas d'absence. Les enseignants ne sont pas là pour faire rattraper les enfants qui manqueraient pour des motifs tels que « vacances ou Disney ». De plus, il faut faire comprendre que le fonctionnement de la classe est forcément impacté par les décalages subis par ce type d'absence.

Nous demandons aux parents d'être vigilants aux dates des vacances scolaires et de s'organiser en fonction. Notre tolérance est placée sur une demande exceptionnelle pour toute la scolarité. Au-delà, chaque absence sera notifiée aux services académiques.

* Absence d'un enseignant

Il est évident qu'une absence d'enseignant pour cause de maladie est difficilement anticipable. L'inspection est prévenue le matin-même et ne peut nous dire qu'à l'instant T, si le remplacement est possible ou non. Nous remercions tous les parents qui nous ont permis de gérer les absences non remplacées de cette année.

Dans un autre registre, les enseignants ont la possibilité de formuler des demandes d'autorisation d'absence. De par leur responsabilité ou leur formation professionnelle, des demandes ont été faites régulièrement et remplacées dans la plupart des cas.

En cas de non-remplacement d'un enseignant, nous rappelons que les élèves sont accueillis et répartis dans les autres classes (sauf si les parents qui en ont la possibilité et/ou qui le souhaitent, trouvent un mode de garde et nous les remercions là aussi pour cette organisation). Aucun élève n'a été refusé pour absence non remplacée de son enseignant.

Cas particulier de grève : si au moins 25% des enseignants sont grévistes, (pour nous, 3 classes) le service minimum est mis en place à l'école. Les élèves ne sont alors plus accueillis dans les classes des collègues mais pris en charge par les services municipaux. La mairie de Château Gaillard a mis le service minimum en place pour les 3 premières journées de mobilisation à la grève qui se sont déroulées ces derniers mois.

Nous rappelons que c'est bien la mairie qui gère et qui communique sur la gestion de ces journées particulières.

* Communication avec les familles :

La communication par mail directement envoyée par la directrice aux parents semble fonctionner correctement. Les enseignants se permettent de faire des rappels via Klassly ou mail. Cela ne peut évidemment fonctionner que si les parents consultent leur boîte régulièrement.

Le téléphone fixe de l'école a subi encore quelques périodes de non-fonctionnement mais il semble enfin opérationnel à plein temps.

Les enseignants ont assuré le suivi de scolarité et ont accueilli régulièrement les parents qui le souhaitaient pour faire un point.

Les enseignants souhaitent néanmoins faire remonter que de plus en plus fréquemment, la façon dont les parents (ou les personnes venant récupérer les élèves) parlent, est parfois éloignée des règles de base d'échanges courtois entre personnes adultes. Pour rappel du règlement intérieur « *tout adulte de la communauté éducative (personnels de l'école, parents, ...)* s'interdit tout comportement, geste ou paroles qui traduirait indifférence ou mépris à l'égard

de l'élève ou de sa famille. De même les élèves, comme leur famille, doivent s'interdire tout geste ou parole, ponctuel ou répété, qui porterait atteinte à la communauté éducative ... »

⇒ **point d'information : 3) Projets et activités prévus année en cours**

La Directrice tient à remercier tous les acteurs, sans qui, ces actions ne seraient pas possibles : les enseignants qui les mettent en place, les parents, les bénévoles et la Municipalité qui est aussi fréquemment associée. Les enseignants remercient la Mairie & le Sou des Ecoles pour leurs participations financières aux sorties.

Projets de classe mis en place depuis les vacances de la Toussaint:

- L'intervenant sport continue ces cycles d'apprentissages en co-intervention auprès des classes élémentaires qui n'ont pas le cycle natation.
- Les cycles de natation n'ont pas été impactés par les aménagements du centre nautique. Il reste un cycle à faire pour les classes de GS-CP et GS. Tous les élèves de la GS au CM2 auront eu un cycle piscine pour 2022-2023.
- Théâtre : CP de Mmes Taverna et Pillie, les interventions en classe ont commencé. Les classes de Mmes Blanc et Michon sont allées voir une représentation.
- Conseil d'élèves : il fonctionne depuis les élections de ses représentants. Des demandes ont été faites au niveau de la mairie. Du matériel a été acheté avec les crédits collectifs pour permettre l'installation de coins jeux spécifiques dans la cour :
 - coin jeux calmes : jeux de l'oie, jeux de petits chevaux, jeux du serpent, puissance 4, tableaux et tables avec chaises à disposition (ce coin est installé sous le préau, devant la classe de Mme Lakomy)
 - coin jeux d'antan : bilboquets, élastiques, cordes à sauter individuelles ou maxi, jeux des anneaux (ce coin est installé sous le préau, devant la classe de Mme Guerin/M. Serfaty)
 - coin terrain de sport (ballons foot, hand et basket)
 - coin tennis de table et marelles : mise à disposition de raquettes, balles. La directrice réfléchit pour l'utilisation des marelles.

Le conseil d'élèves a fait le point la semaine dernière, il y avait beaucoup de négatif dans les retours : le matériel est très bien mais certains élèves les utilisent plus ou moins volontairement très mal et il y a déjà de nombreuses dégradations. L'objectif de responsabiliser les élèves semblent un objectif crucial pour améliorer le vivre ensemble.

Pendant les débats avec le conseil d'élèves, le retour sur les mauvais comportements sur temps scolaire ou sur temps cantine dans la cour devient tellement important que l'idée d'un « règlement de cour » commun à la cantine et à l'école semble naturellement s'imposer. Nous allons travailler à le mettre en place si la mairie est d'accord ? Oui Le projet d'aménager un potager a été abandonné en raison de la sécheresse.

- Le Marché créatif a eu un très beau succès en étant associé à l'évènement communal. Les élèves de Mme Carrel ont profité d'une sortie exceptionnelle pour concrétiser ce beau projet collaboratif (Escape Game)
- Les élèves en maternelle ont été associés aux cadeaux de fin d'année du CCAS et ont eu des retours amicaux des personnes âgées.
- L'infirmière scolaire est revenue pour faire des interventions spécifiques auprès des classes : 1 séance CP (hygiène buccodentaire), 2 séance en CM1-CM2 (consentement et égalité filles-garçons).

Projets de classe pour la fin d'année scolaire :

- Sorties des classes CE2, CM1, CM1-CM2 et CM2 à la Sucrière à Lyon pour l'exposition sur Toutankhamon.
- carnaval de l'école le 7 avril, on l'a encore voulu simple (déguisement dans la classe et certaines festivités dans la cour), la date a été fonction des impératifs d'emploi du temps des enseignants.
- semaine des pompiers du 22 au 26 mai, de CP à CM2
- sortie de fin d'année : les collègues sont en train de finaliser leurs sorties. Les classes de Mmes Carrel et Glay-Coche se rendront à la grotte de Cerdon le 30 mai.
- Sortie Théâtre
- Projet Chorale, avec 3 classes GS-CP, CP et CE1 (pas les CE1 pour la rencontre de fin d'année).
- fête des sports.

Comme déjà annoncé au premier conseil d'école :

Pour la fin d'année, les enseignants souhaitent organiser les Gaillartistes mais en séparant de la fête du Sou des Ecoles pour pouvoir garder l'attention du public et pouvoir investir toute l'école en lieux de représentation.

Il a été décidé que la kermesse organisée par le Sou aurait lieu le vendredi 30 juin et les Gaillartistes le vendredi 23 juin.

⇒ **point d'information : 4) Perspectives 2023-2024**

Nous avons mis en place les inscriptions pendant le mois de mars pour anticiper au maximum l'effectif réel de la future rentrée scolaire. Aujourd'hui sur 27 futures inscriptions de PS nous avons déjà 27 inscriptions réalisées, plus 2

MS, 1GS, 1 CP, 1 CE, 1 CM1 et 1 CM2. Nous sommes attentifs aux arrivées car nous avons 42 CM2 qui partent au collège.

Mais il y a des déménagements connus, dans un sens ou dans l'autre...

Nous sommes vigilants sur la livraison des nouveaux logements (décalée à la mi-mai). L'IEN est informée régulièrement de l'avancement de la situation.

Nous en reparlerons en juin.

⇒ point d'information : 5) Travaux réalisés et demandes auprès de la mairie

Remarque de l'équipe enseignante :

Il semble qu'un point mérite encore d'être amélioré c'est celui de la communication des événements pendant le temps de cantine. Les parents ont besoin d'être informés des comportements inadaptés de leurs enfants au fur et à mesure que ceux-là se produisent. L'équipe enseignante n'est pas là pour assurer le relais de ces informations mais elle est souvent interpellée par des situations.

Point bilan travaux :

Les travaux dans les sanitaires garçons du bloc ont été faits.

Les enseignants ont fait la demande pour avoir des badges qui permettront de rentrer par le portail de l'élémentaire.

Les classes du bloc n'ont toujours pas eu la finition de leur placard. Sera-t-il possible de les prévoir rapidement ?

Le conseil d'élèves demande l'installation d'une cabane à livres, dans le coin calme.

Autres points : le toboggan a été réparé, le plafond de la classe de Mme Lakomy serait à rabaisser comme évoqué il y a quelques temps (notamment pour un gain au niveau sonore), la porte du bloc nécessite un réglage et enfin la tige du portail est cassée, celui-ci est actuellement maintenu en position ouverte avec une ficelle.

La directrice remercie tout particulièrement les agents techniques pour leur polyvalence et leur réactivité face à tous nos soucis du quotidien.

⇒ point d'information : 6) questions de parents d'élèves

Les questions remontées par les parents via le questionnaire font apparaître des points récurrents (déjà abordés lors de précédents conseils d'école). Ces questions ne sont pas abordées lors du conseil d'école du 20/03.

Les Parents d'Elèves Elus travaillent actuellement à la mise en place d'une FAQ (liste des questions fréquemment posées) en ligne sur le site internet de l'école, afin que les réponses à ces questions soient facilement accessibles.

1. QUESTIONS POUR L'ÉCOLE :

Absence de l'enseignant :

- Il est difficile pour les parents qui travaillent de gérer les différentes absences de l'enseignant (jour « syndicat » ou grève). Est-ce que toutes les absences font l'objet de demandes de remplacement ? Pourquoi les jours « syndicats » des enseignants ne sont pas hors temps scolaire ?

Réponse déjà donnée dans l'ordre du jour

Récréation :

- Pourquoi les enfants n'ont-ils pas le droit d'emmener un ballon pour jouer en récréation ? **Cf. Règlement intérieur.** Pourriez-vous préciser de nouveau les jeux mis à disposition des enfants pendant les récréations ?

Les récréations sont des temps collectifs, soumis au règlement intérieur, et ne sont pas des temps de liberté individuelle totale. Les objets personnels ne sont sources que de problèmes (jalousie, exclusion des autres, ...). C'est dans l'intention du vivre ensemble que les temps de récréations ont été réfléchis en conseils d'élèves et ont abouti à la mise en place de coins spécifiques. Nos élèves ne manquent de rien. Par contre la règle de « je dois attendre mon tour, je dois partager » est la base de ces temps-là. Le détail des jeux a été expliqué dans l'ordre du jour.

Temps festif :

- Y-aura-t-il un spectacle réalisé par les enfants en fin d'année en plus de la fête de l'école ?

Réponse déjà donné au premier conseil d'école et rappelée ce jour : « Pour la fin d'année, les enseignants souhaitent organiser les Gaillartistes mais en séparant de la fête du Sou des Ecoles pour pouvoir garder l'attention du public et pouvoir investir toute l'école en lieux de représentation »

Sortie de classe :

- Pourquoi les élèves de primaire sortent des classes de plus en plus tard ? (16h40/16h45)

Les élèves ne sortent pas plus tard que d'habitude. Les élèves finissent leurs cours à 16h30, puis rangent et sortent de l'école. Par contre il a été noté que le comportement de certains élèves dans leur classe ont obligé l'enseignant à faire attendre un retour au calme nécessaire à une sortie dans de bonnes conditions. Ce fut donc des retards tout à fait ponctuels et nécessaires. Nous comptons sur le retour à un comportement normal des élèves pour que les sorties puissent se faire à nouveau à l'heure habituelle.

Remarques : Des parents soulignent la qualité des projets pédagogiques, ainsi que les échanges avec les enseignants notamment grâce à Klassly.

2. QUESTIONS POUR LA MAIRIE :

Au préalable, la Mairie souhaite faire quelques rappels à destination des parents :

- Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents jusqu'à ce qu'ils soient montés dans le bus pour les emmener à l'école et dès la descente du bus au retour de l'école.
- Concernant les enfants ne prenant pas le bus et n'allant pas à la garderie du matin, ils sont sous la responsabilité de leurs parents jusqu'à ce qu'ils soient entrés dans la cour de l'école ou confiés à un agent communal ou enseignant pour les maternels. Il est rappelé que les horaires d'ouverture du portail sont 8h20 et 13h20, aucun enfant ne peut être pris en charge avant ces horaires.
- Les enfants allant à la garderie du matin doivent arriver en ayant pris leur petit déjeuner et en étant habillés pour la journée (et non en pyjama).
- Si les personnes responsables ont quelques minutes de retard pour récupérer leurs enfants à l'heure prévue, ils doivent le signaler en appelant la garderie. Dans le cas contraire ou si le retard est important, le temps passé à la garderie sera facturé.
- Dans le cas où l'enfant n'est pas récupéré à la fermeture de la garderie et sans nouvelles du/des responsables de celui-ci, la procédure est de prévenir la police ou les gendarmes.
- Si l'enfant n'est pas récupéré par la personne responsable à l'arrivée du bus lors du retour, l'enfant sera gardé en sécurité dans l'enceinte de l'école, le temps passé à la garderie du soir sera facturé et/ou la cantine sera facturée avec la majoration en vigueur.

Bus :

- Le retard du bus serait fréquent ce qui est problématique pour les personnes qui doivent partir travailler ensuite. Cela vous a-t-il été signalé ? Avez-vous pu avoir une action auprès du prestataire ?

Il y a eu 3 incidents majeurs depuis septembre (notamment en raison d'un changement de la tournée fait par le prestataire ayant induit un oubli). Il y a fréquemment 5 minutes de retard le matin car c'est là que les enfants sont les plus nombreux, et il est nécessaire de prendre le temps d'attacher les petits.

Cantine :

- Des parents déplorent que le repas soit facturé même si un enseignant est absent ou un enfant malade. Les règles de remboursement des repas ne semblent toujours pas être intégrées par les parents puisque la question est récurrente. Est-il possible de refaire une communication claire aux parents ? (par exemple mail ou document accessible via le logiciel ?)
- > Pour rappel les Parents d'Élèves Élus (PEE) avaient proposé un tableau récapitulatif des différents cas remboursables ou non. La Mairie pourrait-elle le compléter/valider ?
- > Suggestion des PEE d'organiser un temps de démonstration de l'outil de réservation et des cas remboursables ou non lors de la réunion de rentrée scolaire.

Le règlement de la cantine est disponible sur le logiciel de réservation de la cantine/garderie/bus.

- Une famille signale un manque de pédagogie du personnel de la cantine. Avez-vous rencontré des problèmes particuliers sur ce trimestre ?

La famille a été convoquée par la Mairie.

- Le tarif de la cantine est jugé élevé, notamment pour les enfants qui ne mangent pas viande. Est-ce que le prix pourrait-être adapté ?

Tous les repas sont toujours constitués d'une source de protéines : en cas d'absence de viande au menu, on trouve des œufs, du poisson, du tofu,... De plus, le tarif prend également en compte le temps de garde pendant l'ensemble de la pause méridienne.

Périscolaire :

- La mairie a-t-elle du nouveau à communiquer sur le projet de centre de loisirs pour le périscolaire du mercredi et les vacances scolaires ?

La prospection est en cours (2 prestataires ont déjà été consultés). Aucune date de mise en place ne peut être communiquée pour le moment, puisque tout est à créer pour ce projet (nombre de places, tarifs... à ce sujet, la participation de la mairie serait de 50% environ)

- **Remarque :** l'utilisation du « logiciel mairie » pour les réservations cantine/garderie/bus est appréciée. L'accueil et les activités proposées aux enfants lors du périscolaire plaisent. Le personnel d'encadrement est bienveillant.

3. ACTIONS MENEES ET REMARQUES :

- Les PEE (Parents d'Elèves Elus) se sont mobilisés en lien avec les différents acteurs lors de la grève du 16/02/2023 (100% d'enseignants grévistes), afin qu'un service minimum puisse être garanti pour accueillir les enfants.

- Les PEE ont été conviés à participer aux **services de cantine** pour se rendre compte des conditions. Deux PEE se sont rendus disponibles le lundi 6 mars.

Nous avons pu constater une salle lumineuse et spacieuse même si les effectifs font que celle-ci peut vite être saturée.

Ce jour-là, le niveau sonore était supportable vu le nombre d'enfants présents mais nous soulignons que notre présence et celle de Monsieur RICHER ont peut-être influencé l'attitude de chacun. Les enfants volontaires sont impliqués et participent au débarrassage des tables (enfants du 2^{ème} service).

Le règlement de la cantine est affiché au mur, il semble trop petit pour faciliter la lecture des enfants. **A-t-il été présenté de manière ludique aux enfants ?** (lecture commune, signalétique, pictogrammes ...).

Ce jour-là, nous avons constaté que les enfants du 1^{er} service (les petits) étaient restés assez longtemps à table (+ d'une 1h) ce qui peut être long pour eux et difficile de rester calme aussi longtemps. **Y a-t-il une durée définie par service ? Les plus grands et volontaires, pourraient-ils eux aussi aider à débarrasser ?** (ce serait une manière de les occuper).

Les PEE ont constaté que les déchets qui pouvaient être recyclés ne l'étaient pas (pots de yaourts). L'eau non consommée est jetée alors qu'elle pourrait aussi être recyclée (lien avec le projet de mise en place d'un potager). Monsieur RICHER reverra ces points d'amélioration avec la Mairie.

Les PEE en ressortent avec une image positive et remercient tout le personnel pour leur accueil et leur travail.

- Les PEE remercient les enseignants qui ont bien voulu faire passer un rappel aux parents via Klassly pour qu'ils décochent leur réservation de cantine lors de la grève du 7 mars. Merci également à la mairie qui a fait ce même rappel par email le 7 mars. **Néanmoins, dans le cas d'une grève générale, la mairie aurait-elle la possibilité de « décocher » pour tous ?** Non car cela n'est pas possible via le logiciel.

- Pour rappel, les PEE invitent les parents à lire les précédents comptes rendus des Conseils d'école qui apportent des réponses à beaucoup de questions déjà soulevées. Ces derniers sont disponibles sur le site de l'école :

<https://ecole-chateaugaillard.jimdofree.com/archives/conseil-d-ecole-procès-verbal/>

Fin du conseil d'école à 19h20.